

|                           |                  |
|---------------------------|------------------|
| Cote du document:         | EB 2006/89/R.49  |
| Point de l'ordre du jour: | 21 b)            |
| Date:                     | 22 novembre 2006 |
| Distribution:             | Restreinte       |
| Original:                 | Anglais          |

**F**



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres  
se libèrent de la pauvreté

**Rapport de situation relatif au Mécanisme  
mondial de la  
Convention des Nations Unies sur la lutte  
contre la désertification dans les pays  
gravement touchés par la sécheresse  
et/ou la désertification,  
en particulier en Afrique**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-neuvième session  
Rome, 12-14 décembre 2006

---

Pour: **Approbation**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

### **Christian Mersmann**

Directeur général, Mécanisme mondial

téléphone: +39 06 5459 2146

courriel: [c.mersmann@ifad.org](mailto:c.mersmann@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## Table des matières

|  |            |
|--|------------|
| <b>Sigles et acronymes</b>   | <b>ii</b>  |
| <b>Recommandation d'approbation</b>  | <b>iii</b> |
| <b>I. Introduction</b>   | <b>1</b>   |
| <b>II. L'évolution du contexte politique international</b>   | <b>1</b>   |
| A. L'architecture financière internationale et la position adoptée par le MM   | 2          |
| B. Évolution de la politique de la CCD   | 2          |
| <b>III. État d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie du MM</b>  | <b>3</b>   |
| A. La gestion axée sur les résultats et le plan d'activité du MM pour la période 2007-2010   | 3          |
| B. La stratégie d'engagement par pays  | 4          |
| C. Résultats obtenus au niveau du MM   | 4          |
| D. La GAR et les résultats attendus au niveau des pays   | 7          |
| E. Résultats obtenus au niveau des pays  | 8          |
| F. Résultats obtenus au niveau régional  | 10         |
| <b>IV. Collaboration avec le FIDA</b>  | <b>12</b>  |
| <b>V. Contribution aux ressources financières du Mécanisme mondial</b>   | <b>14</b>  |
| <br>   |            |
| <b>Annexe</b>  |            |
| Deuxième et troisième comptes du Mécanisme mondial<br>(sur la base des accords signés et des fonds reçus au 30 septembre 2006, en USD) | 15         |

## Sigles et acronymes

|        |   |
|--------|---|
| CALCIM | Initiative relative à la gestion des terres des pays d'Asie centrale  |
| CAD    | Comité d'aide au développement (de l'OCDE)  |
| CCD    | Convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique    |
| CdP    | Conférence des Parties (à la CCD)   |
| CCD    | Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique |
| DAT    | Don d'assistance technique  |
| FAO    | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture   |
| FEM    | Fonds pour l'environnement mondial  |
| GAR    | Gestion axée sur les résultats  |
| GDT    | Gestion durable des terres  |
| MM     | Mécanisme mondial (de la CCD)   |
| OCDE   | Organisation de coopération et de développement économiques   |
| OMD    | Objectifs du Millénaire pour le développement   |
| PAN    | Programme d'action national   |
| PNUD   | Programme des Nations Unies pour le développement   |
| PNUE   | Programme des Nations Unies pour l'environnement  |
| SRAPA  | Stratégie renforcée et approche améliorée du MM   |

## **Recommandation d'approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la soumission du présent rapport au Conseil des gouverneurs à sa trentième session.

# Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

## I. Introduction

1. Depuis qu'il a commencé ses activités, en 1998, le Mécanisme mondial (MM) soumet un rapport annuel au Conseil d'administration du FIDA à sa session de décembre. Ce neuvième rapport présente les avancées enregistrées en 2006 dans la mise en œuvre de la stratégie renforcée et l'approche améliorée (SRAPA). Cette nouvelle stratégie, entérinée en octobre 2005 par la Conférence des parties (CdP) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (la CCD), a été présentée au Conseil d'administration en décembre 2005; elle repose sur une analyse de l'évolution des orientations sur la scène internationale du développement, qui appelle à améliorer l'efficacité opérationnelle, la performance et la cohérence.

## II. L'évolution du contexte politique international

2. Six ans après l'adoption des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les huit objectifs fixés représentent toujours un défi considérable<sup>1</sup>. En dépit de signes d'amélioration, la pauvreté demeure le problème le plus préoccupant, en particulier en Afrique. En conséquence, pour réaliser les OMD, la communauté internationale du développement privilégie désormais de plus en plus l'identification de stratégies d'adaptation et de modalités efficaces, alignées sur les priorités de développement de chaque pays. Cette évolution a conduit à des ajustements des politiques, des structures et des mécanismes d'acheminement de l'aide qui se caractérisent notamment par la décentralisation des décisions d'affectation des ressources.
3. Dans ce contexte, la viabilité environnementale fait l'objet d'un examen attentif. Depuis le début des années 70, les politiques environnementales se développent rapidement à l'échelle mondiale. En dépit d'avancées notables, en particulier sur le plan de la sensibilisation aux questions environnementales à l'échelle de la planète, de l'engagement au niveau national et des résultats obtenus à l'échelon local, la dégradation et la vulnérabilité de l'environnement sont de plus en plus patentées<sup>2</sup>. Des solutions ont été étudiées, et la CCD a déjà mis en place un certain nombre de mécanismes afin de favoriser un système plus efficient et plus efficace permettant de tirer un meilleur parti des ressources disponibles et conçu pour faciliter la réalisation d'objectifs recueillant l'adhésion de l'ensemble des parties. Toutefois, ce système se caractérise par un morcellement et un manque de coordination de plus en plus flagrants.
4. Compte tenu de ce qui précède, les activités normatives et opérationnelles de l'ensemble du système des Nations Unies font aujourd'hui l'objet d'études et d'évaluations, tant externes qu'internes, qui pourraient à l'avenir avoir un retentissement sur les activités du MM. Les résultats des travaux du groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies en matière d'aide au développement, d'aide humanitaire et d'environnement fourniront des indications utiles.

<sup>1</sup> Rapport 2006 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement publié en juin 2006 par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

<sup>2</sup> Global Environmental Governance, Mapping a Reform Agenda, Institut international du développement durable, 2006.

## **A. L'architecture financière internationale et la position adoptée par le MM**

5. Le Consensus de Monterrey sur le financement du développement et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide sont les piliers de la nouvelle architecture financière internationale; celle-ci ouvre de nouvelles perspectives et présente de nouveaux défis auxquels il faut réagir. Les institutions multilatérales de développement, y compris le Groupe de la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les donateurs bilatéraux, sont de plus en plus nombreux à participer ou à souhaiter s'associer aux nouvelles modalités d'aide, parmi lesquelles i) l'Association internationale de développement; ii) les initiatives d'annulation de dette publique prises par les créanciers internationaux, notamment l'Initiative d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE); iii) les approches programmes, notamment les approches sectorielles; et iv) les aides budgétaires directes. Ces politiques, modalités et instruments nouveaux visent à s'aligner sur les priorités nationales de développement définies dans le cadre de schémas de développement d'ensemble tels que les stratégies de réduction de la pauvreté.
6. Dans ce contexte international en mutation, l'action du MM porte essentiellement sur les deux questions indissociables que sont la pauvreté et l'environnement, conformément à l'esprit de la CCD. Cependant, les recommandations visant à accroître l'efficacité de l'aide moyennant le "renforcement des stratégies nationales de développement des pays partenaires et des cadres opérationnels correspondants [..., l'] alignement de l'aide sur les priorités, systèmes et procédures des pays partenaires [et ... la] suppression des doubles emplois<sup>3</sup>" ne se sont pas encore traduites, pour les pays parties à la CCD et leurs partenaires, par l'adoption d'une approche plus cohérente de la mobilisation des ressources. Le MM propose une approche innovante qui consiste à prendre en compte les thèmes d'action de la CCD dans les processus d'élaboration des programmes de développement et à mettre au point des stratégies nationales de financement afin d'accroître les montants investis dans la restauration des ressources naturelles dégradées, dans le cadre d'un schéma de développement plus global. D'autres mécanismes d'action pourront s'inspirer de l'approche retenue par le MM pour être en mesure de rivaliser avec des secteurs plus puissants afin d'obtenir des moyens financiers au niveau national.

## **B. Évolution de la politique de la CCD**

7. Faisant suite à une décision adoptée par la CdP en 2003, le Corps commun d'inspection des Nations Unies a effectué une étude approfondie des organes subsidiaires de la CCD, et notamment de son Secrétariat. Le rapport d'inspection soumis pour examen à la septième session de la CdP en octobre 2005 recommandait une série de mesures afin de faire avancer la mise en œuvre de la CCD. En application de ces recommandations, la CdP a mis en place un groupe de travail intergouvernemental intersessions chargé d'élaborer un plan et un cadre stratégiques sur dix ans afin de donner un nouvel essor à la mise en œuvre de la CCD, notamment en appliquant les recommandations du rapport d'inspection. Plus largement, ce groupe de travail étudiera la nécessité de renforcer le débat sur les politiques internationales dans le contexte de la CCD et de resserrer la coopération avec les autres accords multilatéraux sur l'environnement. Par ailleurs, la CdP a mis en place un autre groupe de travail spécial chargé d'améliorer les procédures d'échange d'informations. Ces deux groupes doivent présenter leurs conclusions à la CdP à sa huitième session, prévue à l'automne 2007. Le MM mettra pleinement à profit les partenariats qu'il a noués, particulièrement avec les membres de son Comité de facilitation, afin d'éclairer, de guider et d'appuyer ces deux structures de formulation des politiques.

---

<sup>3</sup> Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide adoptée le 2 mars 2005.

### III. État d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie du MM

8. Compte tenu de l'évolution du contexte politique international, et dans le droit fil de la déclaration de Paris, le MM s'est efforcé d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de la CCD en adoptant la stratégie SRAPA pour la mobilisation des ressources. Cette stratégie exige une modification de l'approche programmatique du MM, afin de donner aux pays partie à la CCD les connaissances et les instruments stratégiques qui leur permettront de rivaliser dans l'allocation des ressources au niveau national. Pour y parvenir, il faudra notamment informer les pays concernant les possibilités et les ressources inexplorées qu'offrent des secteurs ou des domaines thématiques jusqu'ici exclus du champ de la CCD. Il faudra également mettre au point un système d'allocation et de suivi fondés sur la performance afin de récompenser les pays qui s'investissent et obtiennent des résultats.

#### A. La gestion axée sur les résultats et le plan d'activité du MM pour la période 2007-2010

9. Pour répondre aux vœux de ses partenaires financiers et à la demande précise formulée par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-sixième session, le MM a commencé à élaborer un cadre de planification des activités et de suivi de leur mise en œuvre axé sur la performance. Ce travail a abouti à la décision d'élaborer, avec l'aide du Fonds d'équipement des Nations Unies, une méthodologie de gestion axée sur les résultats (GAR) et un dispositif de suivi adapté.
10. Le Plan d'activité du MM pour la période 2007-2010 et la structure détaillée des programmes de travail et budgets appliquent en partie la méthodologie GAR pour décrire les objectifs du MM en distinguant entre les concepts suivants:
- *produits* (il s'agit des résultats que le MM doit obtenir dans un délai de 1 à 2 ans);
  - *objectifs opérationnels* (il s'agit des objectifs que le MM devrait atteindre dans un délai de 3 à 4 ans);
  - *objectifs à long terme* (il s'agit de l'évolution des politiques et du comportement des partenaires que le MM doit obtenir grâce à ses interventions dans un délai de 5 à 6 ans); et
  - *résultats en termes de développement* (il s'agit de l'impact escompté sur les bénéficiaires finals sur une période pouvant aller jusqu'à 10 ans).
11. Le cadre de gestion axé sur les résultats provisoire fixe au MM les objectifs à court terme ou opérationnels suivants: forger des partenariats stratégiques, favoriser la concertation aux niveaux international et national et se positionner en tant que pivot du financement de la gestion durable des terres (GDT). À plus long terme, les gouvernements des États sont appelés à jouer un rôle moteur dans la coordination des initiatives politiques et des partenariats public-privé afin d'obtenir une augmentation substantielle des investissements en faveur de la GDT. Enfin, sur le plan des résultats en termes de développement, l'objectif consiste à augmenter, grâce à la GDT, les avantages économiques et sociaux obtenus par les populations vulnérables.
12. Ce cadre provisoire intègre les objectifs, les priorités et les interventions du plan d'activité du MM pour la période 2007-2010; il comporte donc des indicateurs permettant de mesurer les résultats obtenus, tant au niveau des programmes qu'à celui du Mécanisme. Dans ce cadre, chaque unité du MM doit produire une série de résultats à court terme essentiels pour concourir à la réalisation de l'objectif d'ensemble du MM. En 2006, ces produits avaient essentiellement trait à la traduction opératoire de la stratégie SRAPA moyennant la formalisation de la



stratégie d'engagement par pays du MM et le développement des services consultatifs, afin de renforcer la mise en œuvre de la CCD au niveau des pays.

13. Puisque la mise en place d'un système de gestion axée sur les résultats bouleverse la planification et les activités du MM, il est à prévoir que celui-ci devra consacrer environ 12 mois au renforcement des capacités, à l'apprentissage et à l'adaptation en interne. En conséquence, durant toute l'année 2007, le MM s'emploiera à consolider et perfectionner le système. Toutefois, le prochain rapport que le MM doit présenter à la huitième Conférence des parties en juin 2007 sera élaboré selon les critères du cadre de gestion axée sur les résultats.

## **B. La stratégie d'engagement par pays**

14. Dans le cadre de la mise en œuvre de la SRAPA, le MM élabore actuellement une stratégie d'engagement par pays qui définit les principes et les directives d'intervention au niveau national. Cette stratégie s'appuie sur le plan d'activité du MM pour la période 2007-2010 ainsi que sur le cadre de gestion axée sur les résultats.
15. Les objectifs de cette stratégie sont les suivants:
  - favoriser une convergence de vues sur les principes de l'engagement par pays, tels que l'importance accordée à la maîtrise par le pays, la valeur ajoutée, la participation et l'absence d'exclusion, la subsidiarité et la complémentarité, la transparence et la responsabilité;
  - établir les modalités d'une collaboration au sein des pays en matière de GDT et d'autres questions intéressant la CCD, dans le cadre d'activités de communication, de consultation et de coopération efficaces; et
  - renforcer la coordination entre les partenaires au niveau des pays afin d'éviter les doubles emplois et le gonflement des coûts d'opération.
16. Le MM met ce travail à profit pour affiner sa propre approche de l'élaboration de programmes de pays, dont le personnel du MM s'inspirera pour formuler des programmes d'intervention dans les pays partenaires plus complets, plus approfondis et plus axés sur les enjeux stratégiques. Cette approche définit les grandes étapes à suivre durant la phase de conception des programmes en s'appuyant sur les stratégies et l'expérience du MM ainsi que sur des consultations internes.
17. Cette phase doit aboutir à la rédaction d'un programme de pays présentant les raisons d'être de l'intervention, une analyse de la situation et des carences, les objectifs et les composantes du programme et le dispositif de suivi et d'évaluation. Des activités de communication ciblées seront mises au point afin d'appuyer et d'expliquer les interventions du MM au niveau des pays.

## **C. Résultats obtenus au niveau du MM**

18. Les programmes stratégiques du MM ainsi que ses activités de communication et d'information constituent la clé de voûte des opérations du MM.

### **Programmes stratégiques**

19. Les programmes stratégiques ont été mis en place dans le but d'étayer l'engagement du MM au niveau des pays et d'en renforcer la valeur ajoutée; il s'agit de mettre le MM en mesure d'affiner son approche et de renforcer son impact en lui permettant d'acquérir des connaissances spécialisées utiles en matière de financement public et d'investissements privés dans certains secteurs stratégiques. Ces secteurs ont été choisis avec soin en raison des perspectives de mobilisation des ressources qu'ils présentent, notamment grâce au potentiel d'accroissement des investissements des communautés et des ménages dans la GDT.

20. Dans le cadre des programmes stratégiques, le MM appuie l'émergence de conditions structurelles favorables aux investissements de toutes provenances. L'évolution du MM s'accompagnera de la mise en place de nouveaux programmes stratégiques, de façon à compléter l'approche adoptée pour la mise en œuvre de la CCD au niveau des pays.
21. Ces programmes visent à renforcer l'impact des opérations du MM au niveau des pays en faisant appel à des acteurs et des secteurs qui n'ont jusqu'ici pas participé à la mise en œuvre de la CCD, mais qui présentent un potentiel non négligeable d'accroissement des flux d'investissements en faveur de la lutte contre la désertification et de la promotion de la GDT.
22. Grâce au développement des réseaux et des partenariats – par exemple avec des institutions et des administrations qui jouent un rôle essentiel dans les différents domaines stratégiques – les programmes stratégiques ont pour but de recenser les connaissances les plus récentes, tant au sein du MM qu'à l'extérieur.

### **Programme "analyse des politiques publiques"**

23. Conformément aux objectifs opérationnels exposés dans le cadre de gestion axée sur les résultats, le MM est appelé à stimuler la concertation, à forger des partenariats stratégiques et à préparer la mise en œuvre de la CCD. À cette fin, il est indispensable de mieux cerner les freins, les perspectives, les risques et les incitations qui influent sur les décisions d'investissement dans la GDT. Le MM a donc entrepris de mettre en place un programme d'analyse des politiques publiques afin de contribuer à favoriser la cohérence des investissements et à en améliorer l'efficacité en mettant l'accent sur les aspects essentiels des problèmes indissociables que sont la pauvreté et l'environnement. En 2006, le MM a travaillé en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et plus particulièrement le Comité d'aide au développement (CAD), notamment dans le cadre du Réseau sur l'environnement et la coopération pour le développement et du Groupe de travail sur les statistiques que le CAD a mis en place. Le MM a également rejoint la Plate-forme mondiale des donateurs.
24. Afin de faciliter l'alignement des activités réalisées dans le cadre de ses programmes sur les orientations et les priorités qui se dessinent au sein de la communauté des donateurs, le MM a engagé l'élaboration d'une stratégie de coopération avec les donateurs. Cette stratégie a pour finalité de collaborer avec les donateurs à la mise en œuvre de nouvelles modalités d'aide et de mettre les informations et les connaissances à la disposition des pays parties à la CCD. Le deuxième objectif consiste à identifier de nouveaux modes de financement des activités du MM en renforçant les services de conseil et à élargir son réseau de partenaires. Le troisième objectif consiste à mobiliser des soutiens en faveur des programmes stratégiques du MM afin d'établir des liens entre ses activités et la réduction de la pauvreté, les échanges commerciaux et l'accès aux marchés, la bonne gouvernance, la problématique hommes-femmes, etc. Cette stratégie est appelée à guider et encadrer la formulation des programmes lors de la phase de conception.
25. Par ailleurs, le moteur de recherche d'informations financières sur la dégradation des terres (FIELD)<sup>4</sup>, qui présente des informations fiables sur les sources de financement de la lutte contre la désertification, l'évolution des financements, les projets, les profils des donateurs et les politiques et stratégies de coopération au développement a été étoffé pour devenir une base de données de référence sur le financement de la GDT, afin d'appuyer plus efficacement le programme relatif à l'analyse des politiques.

<sup>4</sup> [http://193.194.138.128/French/field/more\\_fr.htm](http://193.194.138.128/French/field/more_fr.htm)

### **Programme "échanges commerciaux et accès aux marchés"**

26. En 2006, le MM a resserré les liens avec des parties prenantes qui jusqu'ici participaient très peu aux activités en rapport avec la CCD. Il a en particulier entrepris d'élaborer une stratégie visant à associer les communautés à la GDT, d'abord en mettant en place un environnement porteur au niveau local dans le cadre du Programme communautaire d'échanges et de formation, et ensuite en éclairant les décisions prises aux niveaux national, régional et international concernant l'articulation entre les échanges commerciaux, les moyens d'existence et la GDT. Cette stratégie est conduite en partenariat avec des intervenants de premier plan dans le domaine des échanges commerciaux, notamment le Programme de microfinancements du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le réseau NGARA (Réseau pour les gommés et résines naturelles en Afrique), l'initiative BioTrade de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme de réduction de la pauvreté par l'exportation mis en place par le Centre du commerce international, et enfin le Centre international pour le commerce et le développement durable.

### **Programme "services écosystémiques"**

27. En 2006, le MM a fait réaliser des études et appuyé des initiatives visant à déterminer comment la CCD pouvait mettre à profit le développement de mécanismes de rémunération des services écosystémiques et tirer parti des approches de la mobilisation des ressources exploitant l'actualité des problèmes de changement climatique, et notamment celui de l'adaptation à ce phénomène. Le MM considère que de telles initiatives sont susceptibles d'améliorer les conditions d'existence dans les campagnes tout en servant les priorités environnementales. C'est la raison pour laquelle la question des services environnementaux ne doit pas être considérée isolément, mais au contraire intégrée dans les schémas de développement durable plus larges. Ces travaux préparatoires, qui concernent essentiellement l'Amérique latine et les Caraïbes, devraient aboutir à la création de partenariats public-privé.

### **Programme "économie et stratégies de financement"**

28. Dans le cadre de sa démarche globale de mobilisation des ressources, le MM a élaboré le concept de stratégie nationale de financement; cet instrument vise à aider les gouvernements à mobiliser des ressources financières pour mettre en œuvre la CCD au niveau national. Il devrait permettre de mieux connaître les méthodes de financement performantes et déboucher sur la mise en place de partenariats stratégiques aux niveaux régional et international; le MM serait ainsi en mesure de créer un environnement stable, prévisible et porteur, dans le cadre duquel les investissements en faveur de la GDT pourront augmenter. À cette fin, le MM collabore à la mise au point d'un module de formation sur la gestion des finances publiques dans l'agriculture et le développement rural aux côtés de trois organismes: le Centre d'investissement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Overseas Development Institute et Oxford Policy Management. Dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie, le MM a commencé à analyser les répercussions des approches sectorielles sur le financement de la GDT/la CCD, ce qui devrait permettre de mieux cerner les répercussions de l'évolution des politiques des donateurs et les modes de financement de la CCD les plus efficaces, contribuant ainsi à mieux définir les principes de la stratégie nationale de financement.

### **Programme "société civile"**

29. Compte tenu des moyens considérables que les organisations de la société civile peuvent mettre au service de la généralisation de l'intégration de la CCD et de l'élaboration de la stratégie nationale de financement à différents niveaux, le MM a défini les grands principes d'un programme relatif à la société civile axé sur le renforcement des capacités, le transfert des connaissances relatives aux approches

novatrices de la mobilisation des ressources et la collaboration dans les domaines de l'intégration, de la sensibilisation et du plaidoyer aux niveaux national et international. Dans le même esprit, le MM a étudié les perspectives d'articulation avec les programmes de l'Union mondiale pour la nature, du Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers et du Partenariat pauvreté-environnement. Il a également apporté son concours à "Désertif'actions: désertification et société civile", une conférence internationale organisée par L'initiative européenne sur la désertification, à l'occasion de laquelle les organisations affiliées à la CCD ont convenu de coordonner et d'intensifier leurs recherches et leurs activités dans le domaine des politiques publiques. Par ailleurs, le MM a entrepris de réexaminer les modalités de mise en œuvre du Programme communautaire d'échanges et de formation et la contribution qu'il apporte à son objectif opérationnel d'ensemble.

#### **Programme "situation des femmes"**

30. Afin de s'intéresser plus particulièrement à une composante de la population qui joue un rôle majeur dans les pays en développement et de lui apporter un appui, le MM a entrepris d'élaborer, en partenariat avec le FIDA et le Programme de microfinancements administré par le PNUD, une initiative qui a pour but d'aider les femmes à prendre une part active à la mise en œuvre de la CCD.

#### **Programme international de formation**

31. Par ailleurs, le MM a commencé à élaborer un programme international de formation afin d'aider ses partenaires nationaux à renforcer leurs capacités et leurs compétences de mobilisation des ressources financières en faveur de la GDT et de la mise en œuvre de la CCD. Ce programme sera expérimenté en 2007 et adapté en fonction des premiers résultats obtenus et des réactions des parties prenantes, avant d'être mis en œuvre plus largement en collaboration avec des institutions et universités partenaires.

#### **Programme "communication et information"**

32. En 2006, afin de donner une traduction concrète à l'importance qu'il accorde à la communication et à l'information et de permettre aux activités d'obtenir un retentissement et un impact maximums avec des moyens limités, le MM a mis en place un groupe "communications et Internet" dont la mission consiste à utiliser les canaux les plus efficaces pour mener des actions de sensibilisation, échanger les informations, encourager le dialogue, générer des connaissances et renforcer les moyens d'action de ses mandats en leur apportant des services d'information spécialisés.
33. Dans ce contexte, et dans le cadre de sa stratégie quinquennale de communication, le MM a mis au point un certain nombre d'outils et de moyens de communication, parmi lesquels un nouveau site Web<sup>5</sup>, des outils de communication tels que les instruments de commercialisation et les listes de diffusion électronique, une analyse de la politique, l'édition de publications et la production de matériels didactiques, et il a commencé à préparer des modalités de rapport axées sur les résultats.
34. À l'occasion de l'année internationale des déserts et de la désertification, le MM a notamment participé au financement de la production d'une série d'émissions télévisées présentant huit études de cas qui illustrent la lutte contre la dégradation des terres à l'échelle d'un village. Ces documentaires, produits en collaboration avec l'Institute of Development Studies, ont été diffusés sur la chaîne BBC World.

### **D. La GAR et les résultats attendus au niveau des pays**

35. Dans le cadre du plan d'action 2007-2010, la mise en chantier de la SRAPA, du cadre de gestion axée sur les résultats et de la nouvelle stratégie d'engagement par pays guide la mise au point définitive des programmes stratégiques. Les activités

<sup>5</sup> <http://www.global-mechanism.org/>

réalisées au niveau des pays dans le cadre de ces programmes démarreront en janvier 2007.

36. Conformément à la SRAPA, et pour répondre aux demandes des gouvernements, l'aide apportée par le MM au niveau national s'oriente vers l'élaboration de programmes de pays qui seront mis en œuvre dans certains pays partenaires sur une période de trois à quatre ans. Au Burundi, au Cameroun ou au Mali par exemple, le MM a axé ses interventions sur l'élaboration de plans de développement afin de faciliter la formulation de véritables programmes de pays.

## **E. Résultats obtenus au niveau des pays**

37. En 2006, le MM a axé ses interventions sur les pays suivants:
- Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Ghana et Mali en Afrique de l'Ouest et du Centre;
  - Éthiopie, Mozambique et Ouganda en Afrique orientale et australe;
  - Algérie, Maroc et Tunisie en Afrique du Nord;
  - Jordanie, Liban et pays participant à l'Initiative relative à la gestion des terres des pays d'Asie centrale (CACILM); et
  - Argentine, Brésil, Honduras et Pérou en Amérique latine.
38. Au cours de la période visée par le présent rapport, le MM a progressivement adapté ses opérations nationales et régionales pour tenir compte de l'approche qui se dessine en application de la SRAPA. Des progrès ont été enregistrés dans la réalisation de trois des objectifs du plan d'activité en cours, à savoir: mettre à la disposition des pays un financement catalyseur par l'intermédiaire du MM; élargir la base de financement de la CCD; et mettre en place un système d'information dans le cadre d'une stratégie de gestion des connaissances et de communication. En 2006, les activités du MM au niveau des pays ont été constamment guidées par les nouvelles initiatives stratégiques engagées à l'échelon de l'institution, et les réalisations témoignent de cette transition. On en trouvera une illustration ci-dessous.

### **Services écosystémiques**

39. En partenariat avec EcoSecurities<sup>6</sup>, le MM a continué à aider le gouvernement du Nicaragua à identifier, concevoir et mettre en œuvre des projets ayant trait à la rémunération des services écosystémiques, essentiellement dans le cadre de mécanismes de vente de crédits carbone. Ces activités ont permis de mobiliser des ressources par l'intermédiaire d'un projet du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et de l'Initiative élevage, environnement et développement pilotée par la FAO pour amplifier une initiative de piégeage du carbone dans des zones prioritaires au regard de la CCD. D'autres initiatives ayant trait au marché des crédits carbone ont été élaborées avec des organisations locales au Pérou et en Équateur.

### **Instruments de financement**

40. En Ouganda, le MM a mené une étude de terrain concernant le processus budgétaire et les instruments de financement nationaux, dans le but d'intensifier les efforts entrepris par le pays pour intégrer la CCD en favorisant une utilisation plus stratégique des principaux instruments de financement, afin de mobiliser des ressources financières en faveur de la mise en œuvre de la CCD.
41. Sous l'impulsion du MM, la Jordanie et le Liban élaborent actuellement des stratégies nationales de financement de la mise en œuvre de la CCD. Ce travail consiste à analyser, en concertation avec les parties prenantes nationales et

<sup>6</sup> EcoSecurities est une société privée qui intervient dans le secteur de l'identification, du développement et du négoce de crédits carbone dans le monde entier. <http://www.ecosecurities.com/>

internationales, les priorités des programmes d'action nationaux (PAN) mis au point dans le cadre de la CCD, les processus de planification et d'élaboration des budgets ainsi que les priorités de programmation bilatérale et multilatérale.

42. Dans la région Amérique latines et Caraïbes, le MM aide le gouvernement argentin à mettre en place un partenariat national de financement, l'objectif essentiel étant de faire figurer la mise en œuvre de la CCD en meilleure place dans les priorités du pays. Au Pérou, un travail analogue s'est concrétisé par la création de la Commission nationale de la désertification, qui se compose de différents ministères, d'organisations internationales et de parties prenantes de la société civile. Au Brésil et au Honduras, le MM a engagé des consultations avec les principaux partenaires sur le plan national et international afin d'achever l'élaboration de programmes à long terme d'engagement par pays qui portent sur la coopération Sud-Sud, les mécanismes de microfinance et l'identification des perspectives que recèlent les services écosystémiques.

### **Intégration de la CCD**

43. Après l'intégration des objectifs de la CCD dans le plan d'action pour l'éradication de la pauvreté en Ouganda, le MM a collaboré avec le FIDA pour formuler le Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts. Il a en outre financé en totalité la note de synthèse et la proposition de projet pour un don de 350 000 USD accordé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le cadre du programme en question. La composante qui bénéficie du concours du FEM devrait contribuer au financement du programme à hauteur d'environ 6 millions de USD.
44. Au Ghana, l'intégration du PAN au processus de stratégie de réduction de la pauvreté amène les principaux partenaires ghanéens du développement à prendre conscience des problèmes de dégradation des terres. En substance, le groupe de donateurs qui appuie la gestion de l'environnement et des ressources naturelles s'est saisi des questions de dégradation des terres et de désertification et s'efforce de mettre en place une coordination efficace et de mobiliser des ressources en faveur de la mise en œuvre du PAN. En outre, le Ghana figure parmi les pays pilotes retenus dans le cadre du partenariat TerrAfrica<sup>7</sup>.
45. Comme c'était déjà le cas précédemment, à travers son action en Angola, en Érythrée, au Kenya et en République-Unie de Tanzanie, le MM appuie la prise en compte des PAN dans les schémas nationaux de développement et de planification élaborés au niveau national.

### **Accès aux marchés et échanges commerciaux**

46. En collaboration avec le Programme de réduction de la pauvreté par l'exportation mis en place par le Centre du commerce international, le MM réalise actuellement en Tunisie une étude d'opportunité afin de développer les débouchés de la production agricole des terres arides ou dégradées. Dans le même esprit, au Liban, le MM appuie l'élaboration d'une proposition visant à développer le secteur vitivinicole. Ces expériences permettront de mieux connaître les moyens d'intégrer les stratégies de commercialisation des principaux produits agricoles des zones arides à la mise en œuvre de la CCD au niveau national.
47. En Ouganda, le MM et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ont commencé à collaborer pour intégrer la GDT à la démarche de BioTrade, afin de favoriser le développement des échanges commerciaux et des débouchés dans le secteur des produits naturels.

<sup>7</sup> L'objectif du partenariat stratégique TerrAfrica consiste à lutter contre la désertification et toutes les formes de dégradation des terres. <http://french.terrafrica.com/>

### **Partenariats pour la mobilisation de ressources financières**

48. En 2006, les interventions du MM au Burkina Faso ont essentiellement pris la forme de conseils techniques au gouvernement pour la formulation du Programme de partenariat pour la GDT que le PNUD, en sa qualité de chef de file, a soumis au FEM, lequel a approuvé en août 2006 un financement de 10 millions de USD.
49. Au Burkina Faso, de même que dans d'autres pays, le MM s'est efforcé de consolider et d'amplifier les programmes d'investissement sectoriel existants, en partenariat avec le FEM et TerrAfrica.
50. En Érythrée, le MM a apporté une contribution au Programme post-crise de relance et de développement de l'élevage soutenu par le FIDA, et il continue à explorer les approches innovantes de la mobilisation des ressources.

### **Secteur privé**

51. En Afrique du Sud, le MM est sur le point de signer un mémorandum d'accord avec le gouvernement et la Banque de développement de l'Afrique du Sud visant à renforcer et consolider les acquis d'un partenariat public-privé. L'accord conclu dans le cadre de ce partenariat lancé en novembre 2004 a permis d'apporter 500 millions de rands sud-africains en faveur d'interventions dans le domaine des énergies renouvelables dans le cadre du PAN.

### **Opérations à petite échelle**

52. Dans d'autres pays, le MM a engagé des opérations à petite échelle présentant un intérêt stratégique.
53. Au Tchad, à Madagascar, au Niger ou au Togo par exemple, le MM a poursuivi la mise en œuvre des accords déjà signés avec des organisations partenaires telles que le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et le PNUD. Les activités vont de l'organisation de consultations de donateurs à la mise en place de fonds nationaux de défense de l'environnement et de lutte contre la désertification, en passant par l'implication des ONG locales et l'intégration des PAN aux stratégies de réduction de la pauvreté.
54. En République dominicaine, le MM contribue à l'élaboration et à la mise au point définitive d'un PAN qui s'intègre pleinement aux structures et aux orientations nationales ayant trait aux OMD.

## **F. Résultats obtenus au niveau régional**

55. La nouvelle approche adoptée par le MM dans le cadre de la SRAPA a fortement orienté l'ensemble des activités réalisées en 2006 au niveau régional, tandis que les interventions élaborées durant la période de référence l'ont été conformément à cette nouvelle stratégie. Il en va de même à l'échelon sous-régional, où l'esprit de renouveau qui caractérise aujourd'hui le MM et sa collaboration avec ses partenaires ont influencé les réalisations.

### **Initiative CACILM**

56. Le MM est présent en Asie centrale depuis cinq ans, ce qui lui a permis de contribuer à la mise en place d'un accord de partenariat stratégique pour la mise en œuvre de la CCD qui rassemble les donateurs et des États d'Asie centrale<sup>8</sup>. Ce partenariat a débouché sur l'élaboration de l'Initiative CACILM; il s'agit d'un programme décennal multipays et multidonateurs du FEM visant à assurer l'intégration de la GDT à la planification et l'élaboration des budgets nationaux. Le FEM a approuvé en août 2006 un premier don de 20 millions de USD pour financer la mise en chantier de cette initiative; cette somme vient s'ajouter à des cofinancements bilatéraux et multilatéraux d'un montant de 135,5 millions de USD. Au total, les partenaires de l'initiative CACILM devraient investir 1,4 milliard de USD sur une période de 10 ans. Mettant à profit l'expérience menée en Asie centrale, de

<sup>8</sup> Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

nouvelles initiatives sont actuellement lancées au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est afin de promouvoir les pratiques de GDT et de renforcer les capacités des principales parties prenantes nationales à élaborer des stratégies de financement pour mettre en œuvre de manière synergique les accords multilatéraux relatifs à l'environnement.

### **Petits États insulaires en développement des Caraïbes**

57. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le MM appuie les petits États insulaires en développement dans le cadre de l'Initiative de partenariat pour la gestion durable des terres, un réseau qui a pour but de favoriser la complémentarité entre différents accords multilatéraux relatifs à l'environnement tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ou la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CNUDB), qui complètent d'autres initiatives concernant cette région.

### **Corne de l'Afrique**

58. Dans la Corne de l'Afrique, le MM a lancé une initiative visant à faire figurer la CCD et la GDT en meilleure place parmi les priorités de développement et à élaborer une stratégie régionale de lutte contre la dégradation des terres et la désertification. Cette initiative, élaborée en collaboration étroite avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement, a pour objet d'analyser les problèmes indissociables que sont la sécurité alimentaire, la dégradation des terres et la sécheresse, dans le but d'exploiter les possibilités existantes, en devenir ou futures pour la mise en œuvre de la CCD dans la région.

### **SolArid**

59. Le MM a élaboré un programme de coopération Sud-Sud en faveur de la région sahélienne et saharienne baptisé SolArid, qui a pour but de contribuer à mobiliser plus efficacement des ressources pour la mise en œuvre de la CCD dans les pays sahariens les plus touchés par la désertification. SolArid va mettre en place un réseau permanent d'échange des expériences de mobilisation des ressources, appuyer l'élaboration de stratégies de partenariat financier et faire valoir les intérêts spécifiques des pays sahéliens dans la lutte contre la désertification. Le MM voit dans la coopération Sud-Sud une occasion supplémentaire de remplir sa mission.

### **TerrAfrica**

60. En Afrique subsaharienne, le MM fait appel au moteur de recherche d'informations financières sur la dégradation des terres (FIELD) pour collaborer à la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle et du plan d'activité de TerrAfrica, en particulier pour les volets relatifs à l'intégration et à la gestion des connaissances. Le MM voit en TerrAfrica un outil stratégique et politique potentiellement puissant pour obtenir des appuis en faveur de la mise en œuvre de la CCD et mobiliser ainsi des moyens financiers ou autres non négligeables. TerrAfrica complétera donc les autres actions de mobilisation des ressources menées par le MM dans la région.

### **L'initiative pour la conception de stratégies de financement intégrées et le programme WANA**

61. Pour la région arabe, le MM a lancé un programme de formation à la conception de stratégies de financement intégrées dans le cadre du Programme régional de développement durable des terres arides en Asie de l'Ouest et Afrique du Nord (programme WANA). Ce programme de formation a pour but de favoriser les échanges de vues entre hauts responsables à propos de la conception de stratégies de financement intégrées. Dans un premier temps, la formation a été réalisée dans les pays d'Afrique du Nord. En Asie de l'Ouest, les activités démarreront au début de l'année 2007.



### **Autres initiatives stratégiques**

62. D'autres initiatives stratégiques très ciblées ont été mises en place aux niveaux sous-régional et régional afin de permettre au MM d'atteindre ses objectifs à moyen terme.
63. En Afrique de l'Ouest et du Centre, le MM apporte un appui complémentaire aux pays touchés par l'intermédiaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS). Deux fonds sous-régionaux ont été créés, le premier au sein du CILSS pour l'Afrique de l'Ouest, et le second au sein de la Commission des Ministres en charge des forêts d'Afrique centrale.
64. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, le MM encourage les organisations régionales telles que la Banque interaméricaine de développement (BID) ou l'Organisation des États américains à participer plus activement à la définition d'approches et de stratégies communes pour favoriser la prise en compte des priorités de la CCD dans les politiques de développement régional.
65. En Amérique centrale, le MM et le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) ont signé un accord de coopération technique pour appuyer la mise en œuvre de la CCD en améliorant la qualité des informations sur la situation des ressources naturelles dans la région et en renforçant les capacités institutionnelles, publiques et privées dans le domaine de la lutte contre la désertification et la sécheresse.
66. Sur l'île d'Hispaniola, le MM a poursuivi son appui au renforcement des organismes de coordination interinstitutionnelle entre la République dominicaine et Haïti, en collaboration avec la FAO, l'Office allemand de la coopération technique (GTZ), le PNUD, l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) et l'Agence espagnole de coopération internationale. Cette action a abouti à l'approbation et l'admission dans la filière de projets du FEM, au titre du programme opérationnel sur la GDT (PO n°15), d'un projet à part entière portant sur le bassin transfrontalier de l'Artibonite. De même, le MM a apporté son concours à des activités qui ont contribué à l'admission dans la filière de projets du FEM d'un projet, relevant lui aussi du PO n° 15, qui concerne la région transfrontalière du golfe de Fonseca, située aux confins de trois pays (El Salvador, Honduras et Nicaragua).
67. Dans la sous-région des hauts plateaux andins (Puna Americana), le MM et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes appuient une initiative visant à engager le dialogue avec les entreprises privées du secteur de l'extraction minière, qui s'est concrétisé par l'organisation d'un atelier réunissant des représentants du secteur de l'extraction minière, des hauts fonctionnaires et des organisations de la société civile venus des cinq pays qui composent cette sous-région.
68. La CdP ayant sollicité son appui en faveur de la communauté du Marché commun du Cône sud (MERCOSUR), le MM apporte un soutien technique et financier à l'élaboration d'une stratégie visant à intégrer les problèmes de GDT dans les programmes et les mesures mis en œuvre par le MERCOSUR.
69. Dans la sous-région andine, le MM collabore avec Conservation International afin de favoriser le maintien de la biodiversité, la GDT et la restauration d'écosystèmes essentiels.

## **IV. Collaboration avec le FIDA**

70. En sa qualité d'organe subsidiaire de la CCD, le MM a pour mandat de mobiliser des ressources pour financer la mise en œuvre de la CCD. Il est hébergé par le FIDA en vertu d'un mémorandum d'accord conclu entre la CdP et le Fonds, les deux parties tirant avantage de cet arrangement. Il convient de distinguer d'une part les services administratifs que le FIDA fournit au MM en matière de gestion financière,

d'audit et de gestion des ressources humaines, et d'autre part la collaboration et les synergies établies sur le plan opérationnel, qui sont indiquées ci-dessous.

71. Le FIDA et le MM ont uni leurs efforts en maintes occasions, en particulier pour intégrer les PAN aux programmes d'options stratégiques par pays ou par région et pour assurer l'articulation entre les nouveaux projets et les objectifs de la CCD, dans le but d'accroître les flux de ressources en faveur de sa mise en œuvre. Le FIDA figure également parmi les partenaires stratégiques du MM dans le cadre plus large du Comité de facilitation du MM<sup>9</sup>.
72. En 2006, la collaboration entre le MM et le FIDA a été essentiellement axée sur la campagne de communication autour de l'Année internationale des déserts et de la désertification, dans un triple objectif: mieux sensibiliser l'opinion publique, améliorer la notoriété du Mécanisme et favoriser l'intégration de la GDT et de la CCD aux priorités internationales. Le plan de communication élaboré par une équipe spéciale interdépartementale a été mis en œuvre au cours de l'année.
73. Dans le cadre de cette campagne, le MM a apporté son concours financier et sa collaboration au FIDA, au PNUE, à l'Institut international pour l'environnement et le développement, à la Direction du développement et de la coopération suisse ainsi qu'à d'autres organismes pour produire une série de huit documentaires intitulée *Villages on the Front Line* illustrant des stratégies prometteuses de lutte contre les causes de la dégradation des terres dans différentes régions du monde. Ces documentaires, qui seront diffusés par la chaîne BBC World en novembre et décembre 2006, ont été introduits par un débat télévisé intitulé "Advancing Sands: Deserts and Migration" avec la participation du Président du FIDA (dont l'intervention était enregistrée) et du Directeur général du MM, qui figurait parmi les six experts invités à s'exprimer.
74. Le MM et le FIDA ont également collaboré dans un domaine important, à savoir l'examen du portefeuille de prêts et de dons se rapportant aux objectifs de la CCD réalisé conjointement par le MM et la Division consultative technique du FIDA en 2005 et 2006. Cet examen révèle que le montant des ressources allouées aux activités entrant dans le cadre de la GDT/la CCD a suivi une courbe ascendante entre 1999 et 2005. Par ailleurs, il a permis de rédiger des "fiches d'apprentissage" afin de faciliter la poursuite de l'intégration des objectifs de la CCD aux programmes opérationnels et aux cycles d'élaboration des projets du FIDA et d'autres partenaires intéressés. La méthode d'analyse utilisée pour identifier les projets pertinents et les classer par catégorie, qui combinait les marqueurs de Rio élaborés par le CAD de l'OCDE<sup>10</sup> et les codes d'activité pertinents en usage au MM, a été communiquée à d'autres institutions financières internationales, qui ont manifesté leur intérêt à l'idée d'entreprendre des examens de ce type.
75. En réponse à une demande de financement présentée par le MM, à sa session de septembre 2006, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé un don d'assistance technique au titre du guichet mondial/régional en faveur de la deuxième phase de la mobilisation de ressources pour les programmes d'action et initiatives connexes ainsi que leur mise en œuvre (EB 2006/88/R.25). Ce don d'un montant de 1,25 million de USD représente une fraction de la contribution volontaire annoncée par le FIDA lors de la création du MM. À ce jour, le FIDA a apporté au MM 7,5 millions de USD, ce qui en fait le plus gros bailleur de fonds du Mécanisme. Grâce à ce concours financier, celui-ci a pu apporter un soutien dans

<sup>9</sup> Les membres du Comité de facilitation sont le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la FAO, le FEM, la Banque interaméricaine de développement, le FIDA, le Secrétariat de la CCD, le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale.

<sup>10</sup> Les marqueurs de Rio sont des indicateurs qui permettent d'identifier les activités d'aide publique au développement qui poursuivent les objectifs des trois conventions de Rio (CNUDB, CCNUCC et CCD). Ces marqueurs, à l'instar des autres marqueurs élaborés par l'OCDE pour évaluer les politiques publiques, sont utilisés pour déterminer dans quelle mesure les pays membres du CAD mettent en œuvre les politiques convenues dans le cadre de leurs programmes d'aide.  
<http://www.oecd.org/>

29 pays et 12 sous-régions, mais aussi contribuer à d'autres actions en rapport avec la CCD.

## **V. Contribution aux ressources financières du Mécanisme mondial**

76. En 2006, le budget de base du Mécanisme s'élevait à environ 1,9 million de USD (frais de gestion non compris) d'après les estimations de contributions approuvées par la sixième CdP. Les fonds collectés inscrits au budget de base sont déposés sur le premier compte du Mécanisme pour financer les dépenses administratives et opérationnelles correspondant aux tâches essentielles du personnel. Le MM reçoit également des contributions volontaires provenant de donateurs bilatéraux, lesquelles sont réparties entre les deuxième et troisième comptes, dont les ressources servent à financer l'approche stratégique du MM, en collaboration avec les membres du Comité de facilitation.
77. L'annexe indique la ventilation par donateur du total cumulé des contributions aux deuxième et troisième comptes reçues à la date du 30 septembre 2006, qui s'élève à environ 20,6 millions de USD. Les contributions totales reçues et à recevoir entre 1998 et octobre 2006 (selon les accords conclus) se montent à environ 14,4 millions de USD pour le deuxième compte et 6,3 millions de USD pour le troisième compte. Les contributions du FIDA représentent 31% des ressources totales des deux comptes (14% du deuxième compte et 68% du troisième compte).
78. Au 30 septembre 2006, environ 24,5% des crédits du deuxième compte avaient été dépensés ou engagés pour couvrir les dépenses administratives du bureau du MM, y compris les frais de personnel; le solde, soit 75,5%, sert à financer l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'action.
79. Au 30 septembre 2006, pour les trois comptes, le montant total des engagements du MM s'élevait à 4 916 175 USD, et celui des décaissements à 1 874 770 USD.

**Deuxième et troisième comptes du Mécanisme mondial  
(sur la base des accords signés et des fonds reçus au 30 septembre 2006, en USD)**

|   | 1998    | 1999   | 2000    | 2001    | 2002    | 2003    | 2004     | 2005    | 2006    | Sous-total       | Notes |
|---|---------|--------|---------|---------|---------|---------|----------|---------|---------|------------------|-------|
| Canada 1                                |         |        |         | 31 951  |         |         |          |         |         |                  |       |
| Canada 2                                |         |        |         |         | 62 420  |         | (17 469) |         |         |                  | 1/    |
| Canada 3                                |         |        |         |         | 22 940  |         | (22 940) |         |         |                  | 2/    |
| Canada 4                                |         |        |         |         | 38 988  |         | (14 536) |         |         |                  | 3/    |
| Canada 5                                |         |        |         |         | 134 852 |         | (12 654) |         |         |                  | 4/    |
| Canada 6                                |         |        |         |         |         | 70 346  |          |         |         |                  |       |
| Canada 7                                |         |        |         |         |         | 13 590  |          |         |         |                  |       |
| Canada 8                                |         |        |         |         |         |         | 182 183  |         |         |                  | 20/   |
| Canada 9                                |         |        |         |         |         |         | 107 011  |         |         | <b>596 682</b>   |       |
| Danemark                                |         |        |         | 100 000 |         |         |          | 0       |         | <b>100 000</b>   |       |
| Finlande 1                              |         |        |         | 150 739 |         |         |          |         |         |                  |       |
| Finlande 2                              |         |        |         |         | 353 567 | 72 866  |          |         |         |                  |       |
| Finlande 3                              |         |        |         |         |         |         |          | 257 596 |         |                  |       |
| Finlande 4                              |         |        |         |         |         |         |          |         | 128 720 | <b>963 488</b>   |       |
| Allemagne<br>(ressources<br>groupées)   | 100 000 |        |         |         |         |         |          |         |         | <b>100 000</b>   |       |
| Italie 1                                |         |        |         |         | 150 758 |         |          |         |         |                  |       |
| Italie 2                                |         |        |         |         |         |         | 192 496  |         |         |                  |       |
| Italie 3                                |         |        |         |         |         |         | 212 888  |         |         |                  |       |
| Italie 4                                |         |        |         |         |         |         |          | 202 343 |         |                  |       |
| Italie 5                                |         |        |         |         |         |         |          | 180 983 |         | <b>939 468</b>   |       |
| Pays-Bas                                |         |        |         |         | 112 454 | 130 484 |          |         |         | <b>242 938</b>   |       |
| NORAD                                   |         |        |         |         |         | 853 301 |          |         |         | <b>853 301</b>   | 5/    |
| Norvège<br>(réunions<br>ministérielles) |         |        |         | 30 000  |         |         |          |         |         |                  | 6/    |
| Norvège 1                               |         |        | 95 655  | 206 529 | 250 811 |         |          |         |         |                  |       |
| Norvège 2                               |         |        |         |         |         | 423 787 |          |         |         | <b>1 006 782</b> |       |
| Portugal<br>(ressources<br>groupées)    |         | 50 000 |         |         |         |         |          |         |         | <b>50 000</b>    |       |
| Suède<br>(ressources<br>groupées)       | 127 171 |        |         |         |         |         |          |         |         |                  |       |
| Suède<br>(réunions<br>ministérielles)   |         |        | 30 000  |         |         |         |          |         |         |                  | 7/    |
| Suède 1                                 |         |        | 497 535 |         |         |         |          |         |         |                  |       |
| Suède 2                                 |         |        |         |         | 319 289 |         |          |         |         |                  |       |
| Suède 3                                 |         |        |         |         |         | 364 601 |          |         |         |                  |       |
| Suède 4                                 |         |        |         |         |         |         | 393 489  |         |         |                  |       |

|   | 1998           | 1999           | 2000           | 2001             | 2002             | 2003             | 2004             | 2005             | 2006             | Sous-total        | Notes   |
|---|----------------|----------------|----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|---------|
| <b>Suède 5</b>                                    |                |                |                |                  |                  |                  |                  | 390 975          |                  | <b>2 123 060</b>  |         |
| <b>Suède MFA</b>                                  |                |                |                |                  |                  |                  | 119 587          |                  |                  | <b>119 587</b>    |         |
| <b>Suisse (ressources groupées)</b>               | 72 834         | 64 329         | 71 461         | 74 905           |                  |                  |                  |                  |                  |                   |         |
| <b>Suisse 1</b>                                   |                |                |                |                  | 75 758           | 75 758           |                  |                  |                  |                   |         |
| <b>Suisse 2</b>                                   |                |                |                |                  |                  |                  | 120 000          |                  |                  | <b>555 045</b>    |         |
| <b>FADES (réunion ministérielle)</b>              |                |                |                | 52 086           |                  |                  |                  |                  |                  | <b>52 086</b>     | 8/      |
| <b>FIDA DAT 447</b>                               |                |                |                |                  |                  |                  | 180 000          |                  |                  |                   | 9/      |
| <b>FIDA DAT 561</b>                               |                |                |                | 250 000          |                  |                  |                  |                  |                  |                   |         |
| <b>FIDA DAT 581</b>                               |                |                |                |                  | 250 000          |                  | 75 000           |                  |                  |                   |         |
| <b>FIDA DAT 540 (réunions ministérielles)</b>     |                |                |                | 50 000           |                  |                  |                  |                  |                  |                   |         |
| <b>FIDA DAT 702</b>                               |                |                |                |                  |                  |                  | 500 000          |                  | 750 000          | <b>2 055 000</b>  | 18/     |
| <b>BIsD</b>                                       |                | 12 000         |                | 20 000           |                  |                  |                  |                  |                  | <b>32 000</b>     | 10/     |
| <b>Fonds OPEP (réunions ministérielles)</b>       |                |                |                | 40 000           |                  |                  |                  |                  |                  |                   | 11/     |
| <b>Fonds OPEP 1</b>                               |                |                |                | 350 000          |                  |                  |                  |                  |                  |                   | 11/     |
| <b>Fonds OPEP 2</b>                               |                |                |                |                  |                  | 300 000          |                  |                  |                  | <b>690 000</b>    | 11/     |
| <b>États-Unis (CHC)</b>                           |                |                |                | 79 600           | 103 500          |                  | (49 673)         |                  |                  | <b>133 427</b>    | 12/ 13/ |
| <b>Banque mondiale (réunion ministérielle)</b>    |                |                |                | 50 000           |                  |                  |                  |                  |                  |                   |         |
| <b>Banque mondiale (BIRD 1)</b>                   |                |                | 250 000        |                  |                  |                  | 100 000          |                  |                  |                   | 14/     |
| <b>Banque mondiale (BIRD 2)</b>                   |                |                |                |                  | 250 000          | 150 000          |                  |                  |                  |                   | 15/     |
| <b>Banque mondiale (BIRD 3)</b>                   |                |                |                |                  |                  |                  | 1 250 000        |                  |                  |                   |         |
| <b>Banque mondiale (BIRD 4)</b>                   |                |                |                |                  |                  |                  |                  |                  | 330 000          |                   |         |
| <b>Banque mondiale (BIRD Initiative intégrée)</b> |                |                |                | 25 000           |                  |                  |                  |                  |                  | <b>2 405 000</b>  | 16/     |
| <b>Commission européenne</b>                      |                |                |                |                  |                  |                  |                  |                  | 1 362 416        | <b>1 362 416</b>  | 19/     |
| <b>Sous-total</b>                                 | <b>300 005</b> | <b>126 329</b> | <b>944 651</b> | <b>1 510 810</b> | <b>2 125 337</b> | <b>2 454 733</b> | <b>3 315 382</b> | <b>1 031 897</b> | <b>2 571 136</b> | <b>14 380 280</b> |         |

|                                 | 1998           | 1999             | 2000             | 2001             | 2002             | 2003             | 2004             | 2005             | 2006             | Sous-total        | Notes |
|---------------------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|-------|
| <b>Danemark</b>                 |                |                  |                  | 250 000          |                  |                  |                  |                  |                  | <b>250 000</b>    |       |
| <b>CRDI</b>                     |                |                  |                  |                  | 11 523           |                  |                  |                  |                  | <b>11 523</b>     |       |
| <b>Troisième compte</b>         |                |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                   |       |
| <b>FIDA DAT 447</b>             | 2 500 000      |                  |                  |                  |                  |                  | (180 000)        |                  |                  |                   | 9/    |
| <b>FIDA DAT 561</b>             |                |                  | 1 000 000        |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                   |       |
| <b>FIDA DAT 581</b>             |                |                  |                  | 1 000 000        |                  |                  | (75 000)         |                  |                  |                   | 17/   |
| <b>FIDA DAT 702</b>             |                |                  |                  |                  |                  |                  | 750 000          | (750 000)        |                  | <b>4 245 000</b>  | 18/   |
| <b>Banque mondiale (BIRD 1)</b> |                |                  | 1 000 000        |                  |                  |                  | (100 000)        |                  |                  |                   | 14/   |
| <b>Banque mondiale (BIRD 2)</b> |                |                  |                  | 1 000 000        | (150 000)        |                  |                  |                  |                  | <b>1 750 000</b>  | 15/   |
| <b>Sous-total</b>               | <b>0</b>       | <b>2 500 000</b> | <b>1 000 000</b> | <b>1 250 000</b> | <b>2 011 523</b> | <b>-150 000</b>  | <b>395 000</b>   | <b>0</b>         | <b>-750 000</b>  | <b>6 256 523</b>  |       |
| <b>Total</b>                    | <b>300 005</b> | <b>2 626 329</b> | <b>1 944 651</b> | <b>2 760 810</b> | <b>4 136 860</b> | <b>2 304 733</b> | <b>3 710 382</b> | <b>1 031 897</b> | <b>1 821 136</b> | <b>20 636 803</b> |       |

**Notes**

1. Remboursement de 9 730 USD au donateur; le solde n'est plus exigible.
2. Remboursement de 20 231 USD au donateur; le solde n'est plus exigible.
3. Remboursement de 14 536 USD au donateur.
4. Remboursement de 12 654 USD au donateur.
5. NORAD: Agence norvégienne pour le développement international, contribution totale 5 625 000 NOK dont 3 824 507 à recevoir (équivalant à 853 301 USD dont 540 708 à recevoir).
6. Transfert de fonds de Norvège I.
7. Transfert de fonds de Suède 1.
8. FADES: Fonds arabe pour le développement économique et social.
9. Transfert de 180 000 USD du troisième compte au deuxième compte.
10. BIsD: Banque islamique de développement.
11. OPEP: Organisation des pays exportateurs de pétrole, contribution totale 650 000 USD dont 250 000 USD à recevoir.
12. CHC: Congressional Hunger Council.
13. Remboursement de 49 673 USD au donateur.
14. Transfert de 100 000 USD du troisième compte au deuxième compte.
15. Transfert de 150 000 USD du troisième compte au deuxième compte.
16. Initiative intégrée relative à la terre et à l'eau (ILWI).
17. Transfert de 75 000 USD du troisième compte au deuxième compte.
18. Transfert de 750 000 USD du troisième compte au deuxième compte.
19. Commission européenne, montant initial 1 072 570 EUR dont 792 570 EUR à recevoir (équivalant à 1 362 416 USD dont 1 003 988 USD à recevoir).
20. La contribution Canada 8 s'élève à 241 500 CAD dont 24 080 CAD à recevoir (équivalant à 182 183 USD dont 21 584 USD à recevoir).